

**Nombre de membres
en exercice:** 11**Séance du lundi 15 mars 2021**

L'an deux mille vingt-et-un et le quinze mars l'assemblée régulièrement convoquée le 11 mars 2021, s'est réuni sous la présidence de Dominique LEGRESY.

Présents : 11**Votants:** 11

Sont présents: Patrick ALLEGUEDE, Bernard CAISSO, Sylvie CHIMINELLO, Thomas COUCHET, Marie-Claire DELMAS, Yasmine HEGOT, Béatrice JACQUET, Sabrina KISS, Dominique LEGRESY, Olivier QUERCY, Hervé VALETTE

Représentés:**Excuses:****Absents:**

Secrétaire de séance: Thomas COUCHET

Objet: Vote du compte administratif - corn - 2021_015

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de CHIMINELLO Sylvie

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par CAISSO Bernard après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	3 487.49			171 815.45	3 487.49	171 815.45
Opérations exercice	142 884.46	46 892.66	116 363.92	132 627.07	259 248.38	179 519.73
Total	146 371.95	46 892.66	116 363.92	304 442.52	262 735.87	351 335.18
Résultat de clôture	99 479.29			188 078.60		88 599.31
Restes à réaliser	5 337.14	38 447.80			5 337.14	38 447.80
Total cumulé	104 816.43	38 447.80		188 078.60	5 337.14	127 047.11
Résultat définitif	66 368.63			188 078.60		121 709.97

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote à l'**unanimité** et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à CORN, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - corn - 2021_016

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 188 078.60

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	171 815.45
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	110 500.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	16 263.15
Résultat cumulé au 31/12/2020	188 078.60
A.EXCEDENT AU 31/12/2020	188 078.60
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	66 368.63
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	43 631.37
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	78 078.60
B.DEFICIT AU 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à CORN, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Vote du compte de gestion - corn - 2021_017

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de LEGRESY Dominique

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à CORN, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Vote du compte administratif - ass_corn - 2021_018

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de CHIMINELLO Sylvie

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par CAISSO Bernard après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	13 667.74			55 317.70	13 667.74	55 317.70
Opérations exercice	13 069.05	13 147.47	24 339.52	25 370.62	37 408.57	38 518.09
Total	26 736.79	13 147.47	24 339.52	80 688.32	51 076.31	93 835.79
Résultat de clôture	13 589.32			56 348.80		42 759.48
Restes à réaliser						
Total cumulé	13 589.32			56 348.80		42 759.48
Résultat définitif	13 589.32			56 348.80		42 759.48

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote à l'**unanimité** et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à CORN, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Vote du compte de gestion - ass_corn - 2021_019

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de LEGRESY Dominique

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les

mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à CORN, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - ass_corn - 2021_020

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 56 348.80

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	55 317.70
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	26 068.53
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	1 031.10
Résultat cumulé au 31/12/2020	56 348.80
A.EXCEDENT AU 31/12/2020	56 348.80
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	13 589.32
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	5 410.68
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	37 348.80
B.DEFICIT AU 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à CORN, les jour, mois et an que dessus.